

Politique – Prêts d'équipements

Objectif

Encadrer les demandes d'emprunt des équipements du Club

Portée

- Membres du Club
- Les équipements du Club

Principes Directeurs

Seuls les membres du Club ont le droit d'emprunter l'équipement du Club, et ce, sans frais à l'emprunteur.

Items

S'il y a plus qu'une demande d'emprunt pour la même période de temps, le (la) responsable de l'équipement du Club prendra la décision qui sera dans le meilleur intérêt des membres du Club, et à cet effet, il (elle) donnera priorité dans l'ordre qui suit :

- Aux activités d'initiation ou de formation officiellement inscrites au Calendrier du Club;
- Aux activités officiellement inscrites au Calendrier du Club;
- Aux activités officiellement ajoutées au Calendrier du Club;
- Aux autres activités des membres du Club.

